

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Annaïg LE BRUN
Fonction : Instructrice du domaine public fluvial
Tél. : 02 98 73 42 22
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : AC 2022-09-20

Rennes, le 20/09/2022

Objet : Fermeture parking

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 28 juillet 2022 portant délégation de signature au Directeur des canaux de Bretagne ;
Considérant que des travaux de raccordement de l'assainissement à la maison éclusière du Gwaker, doivent être réalisés du 26 septembre au 14 octobre 2022
Considérant que ces travaux nécessitent l'implantation d'une base de vie pour l'entreprise sur le parking ;

Arrête :

Article 1 - Prescription

L'accès au parking à proximité de la maison éclusière du Gwaker est interdit à tous les usagers, bief du Moustoir sur la commune de Châteauneuf du Faou.

Du 26 septembre au 14 octobre 2022

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise Toulgoat.

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Châteauneuf du Faou.


Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Le Directeur des canaux de Bretagne

David MOY

Plan de fermeture du parking du 26 septembre au 14 octobre 2022 bief 215 Gwaker

 Fermeture

